



Atelier d'échange

Poursuites-bâillons :

Quelle marge de manoeuvre pour les médias et la société civile ?

vendredi 21 octobre 2016

Liberté d'expression vs. Droits d'autrui : quels sont les droits et responsabilités des journalistes et des mouvements sociaux ?



En poursuivant leurs missions d'information, de dénonciation, d'alerte et de pression publique, les journalistes et les mouvements sociaux se trouvent confrontés à des intérêts privés et/ou économiques puissants. L'attaque de ces intérêts n'est pas sans risque et s'accompagne souvent d'un retour de flamme. En particulier les grandes entreprises recourent à des manœuvres d'intimidation et de criminalisation pour défendre leurs intérêts. Certaines n'hésitent pas à recourir aux procédures judiciaires pour tenter de décrédibiliser leurs opposants et faire taire les voix critiques.

Quels sont les droits et responsabilités des journalistes et des mouvements sociaux dans la poursuite de leur mission d'intérêt général et dans l'exercice de leur liberté d'expression ? Que recouvre le droit d'informer ? Qu'est-ce que la diffamation, la calomnie, l'injure, l'atteinte aux droits d'autrui ? Quel est le cadre légal en Belgique ? Quelles précautions utiliser pour se protéger d'éventuelles poursuites judiciaires ? Comment se prémunir des intimidations et attaques des intérêts privés ?

FIAN Belgium se propose d'examiner ces questions dans le cadre d'un atelier d'échange entre journalistes et mouvements sociaux. L'atelier se basera sur des témoignages de journalistes et de militants.

Programme :

Témoignages :

- Martine Orange (journaliste économique à Mediapart) : Les poursuites en diffamation du groupe Bolloré contre les journalistes
- Manuel Eggen (chargé de plaidoyer chez FIAN Belgium) : stratégies d'intimidation et poursuites judiciaires du groupe SOCFIN/Bolloré contre les ONG et mouvements sociaux
- David Leloup (journaliste indépendant, co-fondateur du journal Médor) : Censure - la poursuite en référé du groupe Mithra contre Médor

Cadre Légal

- Jacques Englebert (avocat spécialisé en droit des médias et liberté d'expression - Ligue des droits de l'Homme) : droits et responsabilités des journalistes et ONG par rapport au droit d'informer et à la liberté d'expression

Échanges et débats